

# Commune de Sauveterre

## Compte-rendu du Conseil Municipal

---

Séance du 22 novembre 2023

---

L'an deux mille vingt-trois et le 22 novembre à 20 heures 35 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame POUILLON Anne-Marie, Maire.

Convocation du 15 novembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 11

**Présents** : Mr BELVÈZE Jean-Marc ; Mr BROCARD Mathieu ; Mr COENEN Charles ; Mme GRIMAL Sonia ; Mme POUILLON Anne-Marie, Maire ; Mme VERDIÉ Christelle

**Absent(s)** : Mme BELVÈZE Carole ; Mme FUTTERSACK Christine procuration donnée à Mme POUILLON Anne-Marie ; Mr GRIMAL Vincent ; Mr CAT Jean-Claude ; Mr DESPRATS Laurent ;

**Présents** : 7

**Excusés** : 1

**Procuration** : 1

Madame le Maire remercie les membres présents et ouvre la séance à 20 h 45 mn.

**Secrétaire de séance** : Mme GRIMAL Sonia

Pour rappel, lecture de l'ordre du jour ainsi que du procès-verbal du précédent conseil municipal en date du 30 août 2023 :

- Délibération portant création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité.
- Délibération portant création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants ou groupement de communes de moins de 15 000 habitants.
- Délibération relative au remboursement des frais kilométriques pour agent technique polyvalent en milieu rural
- Délibération relative à l'échange de terrain d'emprise sur le chemin dit de « Guillou
- Délibération autorisant le géomètre expert à intervenir sur le chemin rural dit de « Guillou ».
- Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural (« du Calvaire »).
- Questions diverses

**Procès-verbal du 30/08/ 2023 approuvé à l'unanimité.**

**Trois délibérations sont rajoutées à l'ordre du jour :**

- Délibération délocalisation de la classe de CP de Sauveterre à l'école de Tréjouis dans le cadre du RPI
- Délibération en vue de l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG82 – Risque Prévoyance
- Délibération en vue de l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG82 – Risque santé

**ORDRE DU JOUR :**

- Délibération portant sur l'élection du conseiller municipal correspondant incendie et secours.
- Délibération portant sur l'adressage – Validation des voies et numéros
- Délibération portant suppression de deux emplois permanents
- Délibération relative à la protection de l'environnement - Contrat avec Alcome afin de participer à la réduction des déchets issus des produits du tabac.
- Délibération portant désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le Centre de Gestion de Tarn-et-Garonne.
- Délibération choix des entreprises pour les travaux de rénovation énergétique de la cantine/école/mairie ; réparation du préau.
- Délibération déplacement provisoire des enfants en classe de CP de l'école de SAUVETERRE vers l'école de TRÉJOULS pour l'année 2023-2024.
- Délibération en vue de l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 82 – Risque Prévoyance
- Délibération en vue de l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 82 – Risque Santé

## **DÉLIBÉRATIONS :**

### **1. Délibération portant sur l'élection du conseiller municipal correspondant incendie et secours.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

### **2. Délibération portant sur l'adressage – Validation des voies et numéros**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

### **3. Délibération portant suppression de deux emplois permanents**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

### **4. Délibération relative à la protection de l'environnement - Contrat avec Alcome afin de participer à la réduction des déchets issus des produits du tabac.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

### **5. Délibération portant désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le Centre de Gestion de Tarn-et-Garonne.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

**6. Délibération choix des entreprises pour les travaux de rénovation énergétique de la cantine/école/mairie ; réparation du préau.**

Pas de retour des entreprises concernant des précisions sur les devis.

**7. Délibération déplacement provisoire des enfants en classe de CP de l'école de SAUVE-TERRE vers l'école de TRÉJOULS pour l'année 2023-2024.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

**8. Délibération en vue de l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 82 – Risque Prévoyance**

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

**9. Délibération en vue de l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 82 – Risque Santé**

Votants : 7      Abstention : 0      Exprimés : 7      Contre : 0      Pour : 7

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

1. La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le 12 décembre 2023 à Cazes-Mondenard. Mme le Maire assistera à la réunion mais ne restera pas pour le repas de fin d'année qui sera offert aux élus.
2. Le SDIS organise sa traditionnelle fête pour la Sainte Barbe à Montauban. Mr Mathieu BROCARD y participera et représentera la commune de Sauveterre.
3. Le CTPS propose une soirée des Élus qui aura lieu le 28 novembre à 19h30 à la salle Paul Descazeaux de Castelsarrasin. En raison de soucis de santé, Mme le Maire ne pourra s'y rendre. Mme Christelle VERDIE la remplacera.
4. Les vœux de la municipalité auront lieu le 28 janvier 2024 après-midi.
5. Le bulletin communal est en préparation, un message a été envoyé aux diverses associations afin qu'elles envoient leurs articles.
6. Comme tous les ans, des boîtes de chocolats seront offerts aux personnes ayant 70 ans et plus.

7. Un administré a fait remonter le fait suivant : Le chemin d'exploitation n° 25 au lieu-dit « Las Rocques » existe sur le cadastre mais non sur le terrain, il s'arrête avant la parcelle n°7. Ce chemin borde les parcelles n°34/35/7/8/9/10/11/12.
8. Lors d'un précédent conseil municipal, il avait été proposé de passer une convention avec la SPA afin de réguler la population des félins. Le conseil avait demandé d'avantages d'informations. Après renseignements pris, il n'est toujours pas favorable vis-à-vis de cette convention.
9. Le CDG 82 nous informe de la possibilité de mettre en place une prime exceptionnelle pourvoir d'achat pour les agents. Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable.
10. Suite à une question d'un administré sur la réglementation funéraire concernant le scellement des urnes sur les caveaux, il convient d'établir un règlement des cimetières.  
  
Il a été signalé que des déchets avaient été jetés derrière le cimetière de SAUX.
11. Mme Le Maire redemande que des propositions soient faites concernant le projet d'agrandissement du cimetière de BLEY et l'atelier municipal.
12. Le caveau municipal de Saux doit être repeint et la commune va faire fabriquer deux plaques qui seront apposées sur les caveaux communaux afin de les identifier. Mr COENEN se charge de s'informer quant à la réalisation de ces plaques auprès de l'imprimeur qui réalise l'impression du bulletin municipal.
13. L'adressage étant terminé, l'entreprise Montesquieu Parc et jardin contactera les communes pour l'implantation des panneaux hors agglomération. En agglomération, cette tâche sera exécutée par l'agent technique de la commune.
14. Une plateforme vient d'être mise en place en faveur des élus afin qu'ils puissent signaler toutes agressions ou insultes dont ils pourraient être victimes.
15. La municipalité doit rédiger un document unique sur les risques professionnels sur chaque poste de travail des agents. Mme VERDIE Christelle apportera son aide.
16. Mme METTÉ Adèle de Cazes-Mondenard, se propose d'être la correspondante de la Dépêche.
17. Les élections Européennes auront lieu le 9 juin 2024.
18. Le sanibroyeur de l'école/mairie étant trop ancien, il a été changé et a occasionnée une dépense de 549 € qui n'avait pas été prévu au budget.
19. L'enseignante a demandé à la mairie si elle était d'accord pour financer un intervenant en occitan pour les petits de maternelle (10 séances).
20. Un compte sera prochainement créé pour le référent ambroisie Mr Mathieu BROCARD afin qu'il puisse mentionner les foyers de ladite plante sur la commune.
21. Un pont suspendu sera prochainement installé dans la cour de l'école au début de l'année 2024 (cadeau de Noël).
22. La prochaine journée citoyenne hivernale sera prévue en intérieur (tri des livres de la bibliothèque et grand nettoyage et inventaire des placards de la salle des fêtes entre autres).

23. Proposition du conseil municipal de remettre la cuisine et les sanitaires de la salle des fêtes aux normes.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.**